



Indice des prix à la consommation des ménages Stabilité des prix en février 2017 Hausse des prix de 0,4 % sur un an

En février 2017, l'indice des prix à la consommation des ménages en Martinique est stable. Cette stabilité résulte d'une hausse des prix de l'alimentation (+ 0,6 %), de la baisse des produits manufacturés (- 1,2 %), de l'augmentation des prix de l'énergie (+ 1 %), et dans une moindre mesure de la hausse des prix des services (+ 0,3 %). En glissement annuel, l'indice des prix des ménages martiniquais s'accroît de 0,4 %.

Patricia ÉCANVIL

L'indice des prix de l'alimentation augmente de 0,6 % (+ 0,8 % sur un an). Cette hausse est principalement liée aux prix des produits frais (2 % ce mois-ci ; + 6,6 % sur un an). Le prix des poissons frais est en hausse de 0,1 %, mais la plus forte progression est celle du prix des fruits frais (11,27 %). Le prix des légumes frais recule par rapport au mois dernier de 1,4 %. Hors produits frais, les prix de l'alimentation sont aussi en hausse (+ 0,5 % ; + 0,2 % sur un an).

Les prix des produits manufacturés régressent de 1,2 % ce mois-ci (- 3,2 % sur un an). Les prix de l'habillement et chaussures reculent de 6,3 % principalement du fait de la baisse des prix des vêtements (- 7,2 %) et des articles et accessoires d'habillement (- 7,7 %). L'indice des prix des produits de santé diminue légèrement de 0,2 %. Les autres produits manufacturés reculent de 0,2 % (- 1 % sur un an).

L'indice des prix de l'énergie est en augmentation de 1 % (+ 13,5 % en glissement annuel). Les prix des produits pétroliers sont en hausse de 1,3 %. Le prix de l'essence progresse de 2,2 %, le gaz de 3,3 %. L'indice des prix du gazole et de l'électricité est stable au mois de février.

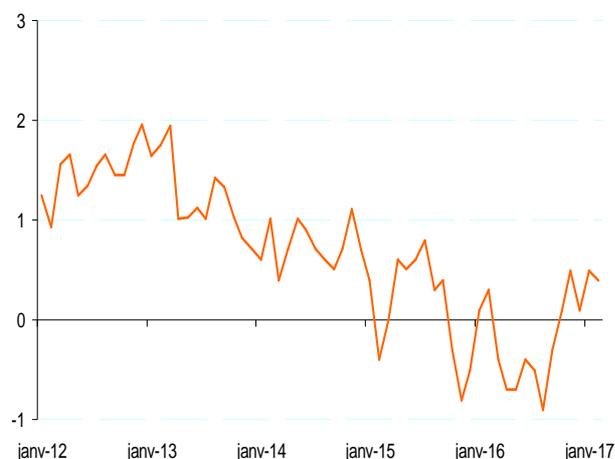
L'indice des prix des services progresse de 0,3 % (+ 0,2 % sur un an). Les prix des services de santé croissent de 0,4 %, les prix des transports repartent à la hausse au mois de février (+ 5,6 %) en raison du prix du transport aérien régional (+ 8 %) malgré le recul de 5,9 % du prix du transport aérien international. Les postes loyers et services de communication

sont stables ainsi que les prix des autres services. Ils progressent de 0,8 % sur un an.

Les prix du tabac restent stables en février.

1 Indice des prix à la consommation en Martinique

En glissement annuel (en %)



Lecture : en janvier 2017, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,5 % par rapport à janvier 2016.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2017.

2 Indice des prix à la consommation en Martinique - février 2017

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2017	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Février 2016	Novembre 2016	Décembre 2016	Janvier 2017	Février 2017	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	99,9	99,4	99,7	100,3	100,3	0,0	0,8	0,4
Alimentation	1 781	101,7	102,0	101,7	101,9	102,6	0,6	0,5	0,8
Produits frais	180	105,7	109,5	110,5	110,5	112,7	2,0	2,9	6,6
Alimentation hors produits frais	1 601	100,9	100,8	100,4	100,6	101,0	0,5	0,2	0,2
Tabac	116	100,2	101,4	101,4	101,4	101,4	0,0	0,0	1,2
Produits manufacturés	2 871	99,1	97,0	97,9	97,1	95,9	-1,2	-1,1	-3,2
Habillement et chaussures	483	93,4	89,3	94,0	87,9	82,3	-6,3	-7,8	-11,9
Produits de santé	464	97,8	95,7	94,8	94,5	94,3	-0,2	-1,5	-3,5
Autres produits manufacturés	1 924	100,7	99,1	99,4	99,9	99,7	-0,2	0,6	-1,0
Énergie	791	92,1	96,7	94,4	103,5	104,5	1,0	8,0	13,5
dont Produits pétroliers	592	88,3	95,4	92,3	104,2	105,6	1,3	10,6	19,6
Services	4 441	101,2	100,5	100,9	101,1	101,4	0,3	0,9	0,2
Loyers et services rattachés	904	100,1	100,1	100,2	100,2	100,2	0,0	0,1	0,1
Service de santé	657	101,8	101,8	101,5	102,3	102,8	0,4	1,0	1,0
Service de transports	163	102,3	90,9	101,8	94,7	100,0	5,6	10,1	-2,2
Service de communication	425	100,6	99,8	97,7	97,9	97,9	0,0	-1,9	-2,7
Autres services	2 292	101,7	101,3	101,9	102,5	102,5	0,0	1,2	0,8
Alimentation et tabac	1 897	101,6	102,0	101,7	101,9	102,5	0,6	0,5	0,8
Produits manufacturés et énergie	3 662	97,5	96,9	97,1	98,4	97,8	-0,7	0,9	0,3
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 388	100,4	98,7	98,8	99,0	98,9	-0,2	0,2	-1,5
Ensemble hors produits frais	9 826	99,7	99,2	99,4	100,0	100,0	0,0	0,8	0,3
Ensemble hors énergie	9 209	100,6	99,7	100,2	100,0	99,9	-0,1	0,2	-0,7
Ensemble hors tabac	9 884	99,9	99,4	99,6	100,3	100,3	0,0	0,8	0,4

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2017.

3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de métropole

Février 2017

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	1,1	1,1	0,4	0,4	1,2
Alimentation	1,8	0,4	0,8	-0,3	1,6
Produits frais	5,2	2,4	6,6	-2,3	11,0
Alimentation hors produits frais	1,4	0,2	0,2	-0,2	0,1
Tabac	-0,3	1,2	1,2	-0,1	1,0
Produits manufacturés	-0,5	-0,1	-3,2	-0,2	-1,6
Habillement et chaussures	-4,3	0,2	-11,9	0,9	-3,0
Produits de santé	-4,0	-2,8	-3,5	-1,8	-2,5
Autres produits manufacturés	1,1	0,4	-1,0	-0,1	-0,9
Énergie	10,7	8,9	13,5	10,6	11,4
dont Produits pétroliers	15,4	13,4	19,6	14,9	21,8
Services	0,7	0,7	0,2	-0,2	1,1
Loyers et services rattachés	1,4	0,3	0,1	0,1	0,4
Service de santé	1,0	1,3	1,0	0,3	0,3
Service de transport	-4,1	-0,7	-2,2	-0,5	1,9
Services de communications	-2,5	-1,3	-2,7	-5,0	-0,3
Autres services	1,4	1,3	0,8	0,1	1,4
Alimentation et tabac	1,7	0,5	0,8	-0,3	1,5
Produits manufacturés et énergie	1,4	1,7	0,3	1,8	1,2
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,1	-0,2	-1,5	-0,4	-1,3
Ensemble hors produits frais	1,1	1,0	0,3	0,5	1,0
Ensemble hors énergie	0,4	0,4	-0,7	-0,2	0,4
Ensemble hors tabac	1,2	1,0	0,4	0,5	1,2

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2017.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est désormais publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles sur la [page web de cet indicateur](#).

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix
http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/insee-bref/pdf/inseeenbref-ipc_pa.pdf
- En Martinique, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole
http://www.insee.fr/fr/regions/martinique/themes/antiane_echos/aechos49/aechos49.pdf

Service territorial de
Fort-de-France
Centre Dèlgres
Les Hauts de Dillon
BP 641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2017

